

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **17e jour du mois de décembre 2018**, à la Salle du Conseil, à compter de 19 h 30. Sont présents :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, maire-suppléant
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Hugues Grimard, maire

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire-suppléant

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2018-396

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

INFORMATION CONCERNANT LE BUDGET

Monsieur le maire-suppléant présente le contenu du budget pour 2019. Un document explicatif du présent budget est remis aux citoyens présents.

2018-397

ADOPTION DU BUDGET 2019

Monsieur le maire-suppléant dépose à la présente séance extraordinaire du Conseil le budget des activités municipales pour l'année 2019 prévoyant des revenus de 10 444 020 \$ et des dépenses pour le même montant.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

D'ADOPTER le budget 2019 de la Ville d'Asbestos, tel que présenté.

Adoptée

2018-398

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'investissements pour les années 2019-2020 et 2021 tel que présenté. Ce programme triennal d'investissements se détaille comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2019

Administration	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	Logiciel de gestion documentaire	10 000 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	Plateforme – Constat Express	3 000 \$
Sécurité	Survi-Mobil	2 500 \$
	Aménager un centre de perfectionnement	50 000 \$
	Revêtement extérieur de la caserne – côté	5 450 \$
	Révision du Plan de sécurité civile	15 000 \$
Transport	Réfection rue Noël	755 000 \$
	Réfection rue Saint-Jean-Baptiste	785 000 \$
	Réfection rue Morrill	280 000 \$
	Réfection rue Manville Ouest	1 200 000 \$
	Réfection rue Goudreau	180 000 \$
	Réfection du boulevard Simoneau	820 000 \$
	Prolongement des rues Saint-Jean et Albert	2 125 000 \$
	Achat d'un tracteur à gazon	40 000 \$
	Amélioration de l'éclairage Trois-Lacs	10 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Étude sur le drainage Trois-Lacs et mise en	50 000 \$
Hygiène du milieu	Installation de compteurs d'eau ICI (Phase 2)	120 000 \$
Loisirs et culture	Relocalisation du parc Léon Boisvert	45 000 \$
	Achat d'un véhicule de service	20 000 \$
Aménagement et urbanisme	Achat de classeurs	2 500 \$
Grand total pour 2019 :		6 600 380 \$

Sources de financement

Taxes	3,64 %	240 380 \$
Subventions	49,43 %	3 262 500 \$
Affectations – surplus accumulé	2,5 %	165 000 \$
Affectations – fonds d'infrastructures	0,00 %	- \$
Règlement d'emprunt	44,43 %	2 932 500 \$
		6 600 380 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2020

Administration		
	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	5 Licences Office 2016	1 875 \$
Sécurité publique		
	Réfection de la caserne	7 000 \$
Transport		
	Prolongement de la rue Saint-Jean	500 000 \$
	Réfection du boulevard Simoneau (Phase 3)	500 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Remplacement véhicules et équipements	450 000 \$
Hygiène du milieu		
	Installation de compteurs d'eau ICI (Phase 3)	100 000 \$
	Mise à niveau usine de filtration	300 000 \$
	Grand total pour 2020 :	1 950 805 \$

Sources de financement

Taxes	5,17 %	100 805 \$
Subventions	0,00 %	-
Affectations – surplus accumulé	0,00 %	-
Affectations – fonds d'infrastructures	0,00 %	-
Règlement d'emprunt	94,83 %	1 850 000 \$
		1 950 805 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2021

Administration		
	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	5 Licences Office 2016	1 875 \$
Transport		
	Réfection de rue	500 000 \$
	Réfection boulevard Simoneau	500 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Remplacement véhicules et équipements	450 000 \$
	Grand total pour 2021 :	1 543 805 \$

Sources de financement

Taxes	6,08 %	93 805 \$
Subventions	0,00 %	-
Affectations – surplus accumulé	0,00 %	-
Affectations – fonds d'infrastructures	0,00 %	-
Règlement d'emprunt	93,92 %	1 450 000 \$
		1 543 805 \$

Adoptée

2018-399

PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2019

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les Cités et Villes*, qui exige la publication d'un document explicatif sur le budget;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE le document explicatif du budget 2019 soit reproduit sur le site internet de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne ce questionne sur les conséquences si les citoyens n'ont pas de bac brun pour le compost.

Une citoyenne souhaite connaitre les développements dans le dossier du regroupement municipal.

Un citoyen s'interroge sur la dette de la Ville d'Asbestos à ce jour.

Une citoyenne demande où en est rendue l'implantation des compteurs d'eau.

Une citoyenne demande si les infrastructures d'aqueduc seront installées aux résidents des Trois-Lacs qui ne sont pas desservis par les infrastructures municipaux. La citoyenne mentionne également la problématique vécue par les citoyens qui ont des puits artésiens et dont l'eau contient des particules d'arsenic.

La présidente de l'Ensemble vocale l'Escaouette demande si une diminution des coûts de location des locaux municipaux aux organismes est à prévoir dans le budget 2019.

Un citoyen demande les coûts des travaux de réfection de la toiture de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies.

2018-400

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 20 h 10.

Adoptée

M. Jean Roy, maire-suppléant

**M. Georges-André Gagné, directeur
général et greffier-suppléant**